

Développer la connaissance sur les espèces, les habitats naturels, le fonctionnement et la vulnérabilité des écosystèmes, notamment le milieu marin et les sols

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

Une meilleure connaissance et une protection renforcée de la biodiversité

OBJECTIF

Résorber les principales lacunes de connaissance sur les espèces et les écosystèmes

PROBLÉMATIQUES

La connaissance est indispensable pour prioriser les actions de conservation et de gestion, aider les porteurs de projets à identifier et à prendre en compte les enjeux de biodiversité, garantir la pérennité des usages, ... Néanmoins, les niveaux de connaissance sont hétérogènes en fonction des territoires et des groupes taxonomiques, particulièrement pour les zones humides, les prairies naturelles, la biodiversité marine et les sols. Il reste notamment des lacunes importantes dans les zones peu investies par les naturalistes. Certaines données ne sont pas intégrées au SINP comme celles d'études scientifiques par exemple. Par ailleurs, la qualité des données collectées sur le terrain est variable en fonction des protocoles d'inventaires et de suivis et des pratiques d'observation.

Avec plus de 21 700 espèces ayant au moins une occurrence dans le SINP NA (13 242 faune et 8 484 flore et fonge en mai 2022, la connaissance sur la répartition des espèces s'est bien améliorée ces dernières années, mais cela varie beaucoup d'un taxon à l'autre (marge de progrès encore importante sur les invertébrés, bryophytes, champignons). L'un des enjeux majeurs des années à venir est donc le comblement des lacunes sur les taxons déficitaires tout en continuant la prospection des taxons les plus communs et le partage des données.

DESCRIPTION

1. Améliorer les connaissances naturalistes à travers une feuille de route régionale associant tous les acteurs concernés

1.1. Comblent les lacunes de connaissances

- Soutenir l'émergence d'observatoires thématiques (par exemple sur les milieux agropastoraux) sur les aspects quantitatifs (surface) et qualitatifs (diversité).
- Définir des priorités partagées en termes de milieux/espèces/secteurs géographiques en s'appuyant sur les travaux régionaux (lacunes de connaissances, hotspots de biodiversité,...) et nationaux (programme de surveillance de la biodiversité terrestre en cours de construction).
- Financer des mises à jour d'inventaires naturalistes pour avoir un historique sur les secteurs à enjeux forts.
- Poursuivre la cartographie des habitats naturels en Nouvelle-Aquitaine (projet CarHAB) et la cartographie précise des habitats sur les territoires et sites à enjeux (parcs naturels, réserves naturelles, sites Natura 2000, etc.).
- Compléter, actualiser, produire de nouveaux atlas régionaux.
- Contribuer aux inventaires nationaux : ZNIEFF, INPG,...

1.2. Renforcer le partage de données dans le cadre du SINP en associant tous les acteurs du territoire

- Faciliter le partage des observations naturalistes : recenser les applications de collecte de données naturalistes, évaluer leurs fonctionnalités et leurs publics cibles (amateurs, experts) pour mieux les promouvoir, produire des guides régionaux et locaux d'identification d'habitats naturels et d'espèces.
- Capitaliser et valoriser les données issues du réseau d'observateurs : naturalistes (associatifs, scientifiques...), de ressources documentaires (historiques, collections, herbiers, ...) ainsi que les données collectées dans le cadre des politiques publiques (réseaux de surveillance sanitaire par exemple). En particulier, proposer la mise en place de conventions de partenariats pour la mise à disposition de données non publiques.

Développer la connaissance sur les espèces, les habitats naturels, le fonctionnement et la vulnérabilité des écosystèmes, notamment le milieu marin et les sols

- Accompagner le partage des données issues des études d'impact et de suivis des mesures ERC (cf. fiche B21).
- Former et accompagner la montée en compétences naturalistes, en particulier sur les taxons très spécialisés, en ciblant notamment les agents des collectivités territoriales, les gestionnaires d'espaces naturels et les usagers des espaces naturels bénévoles.
- Favoriser les programmes de sciences participatives associant les citoyens, et notamment les jeunes et les pratiquants de sports de nature, pour renforcer la pression d'observation sur les espèces communes.

2. Développer les connaissances sur les écosystèmes dans le contexte du changement climatique

- Évaluer l'état de conservation de la biodiversité et suivre son évolution (cf. fiche A2).
- Poursuivre l'amélioration des connaissances sur les végétations et habitats naturels, notamment en vue de définir des pratiques de gestion adaptées aux différents contextes socio-écosystémiques : études phytosociologiques, naturalité des habitats, productivité des écosystèmes, caractérisation et inventaire des vieilles forêts,...
- Harmoniser les méthodes de définition des TVB à différentes échelles.
- Soutenir et partager au niveau régional l'évolution des techniques de télédétection, des outils géomatiques et cartographiques et des approches de modélisation.
- Poursuivre les études précisant les liens entre biodiversité et changement climatique (capacités et conditions de stockage du carbone des milieux naturels, modélisation des impacts sur la biodiversité,...).
- Encourager les études sur les services écosystémiques (rôle des auxiliaires de culture par exemple).

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Les Conservatoires botaniques nationaux mettent en œuvre plusieurs actions visant à développer la connaissance :
 - inventaire systématique de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine à l'échelle départementale
 - cartographie nationale des habitats réalisée à l'échelle départementale sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine sur la période 2020-2025
 - étude sur les lacunes de connaissances de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (en partenariat avec FAUNA).
- Actuellement, vingt-sept Atlas de la Biodiversité Communale sont en cours en région Nouvelle-Aquitaine. Cette démarche permet aux collectivités (communes ou structures intercommunales) de mieux connaître les milieux et les espèces de leur territoire, afin de les valoriser et de les préserver. Dans ce cadre, les données d'inventaires de la biodiversité sont collectées, rendues publiques et diffusées largement.

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Diminution des lacunes de connaissances spatialisées dans le SINP NA (part des mailles 10*10 km en-dessous des seuils de connaissance pour chaque taxon évalué)
- (Ind.) Augmentation du nombre d'espèces mentionnées dans le SINP NA
- (Ind.) Cartographie des habitats (CarHAB) sur les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine
- Numérisation de données bibliographiques et versement des données issues de sciences participatives dans le SINP NA (évaluation en 2027 et en 2032)
- Actualisation/Création de référentiels (liens espèces-habitats, taxonomiques, végétations, habitats)
- Implication de tous les producteurs de données dans une dynamique d'échanges, y compris les réseaux naturalistes et de sciences participatives
- Montée en compétences naturalistes et constitution d'un réseau d'expertise en Nouvelle-Aquitaine, en particulier sur les groupes taxonomiques complexes

Développer la connaissance sur les espèces, les habitats naturels, le fonctionnement et la vulnérabilité des écosystèmes, notamment le milieu marin et les sols

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : DREAL, OFB, Région
- **Porteurs de projets « types »** : CBN, Observatoire FAUNA, RNN de Saucats-La Brède, ARB, GIP Littoral, Parcs naturels, Départements, Collectivités locales, Acteurs de la protection de la nature, de la connaissance, socioéconomiques et des sports de nature
- **Partenaires techniques** : DREAL, Région, Agences de l'Eau, CBN, Observatoire FAUNA, RNN de Saucats-La Brède, Biosena, FRC, ARP, Départements, Collectivités locales, LPO, FNE et autres acteurs de la protection de la nature et de la connaissance
- **Partenaires financiers potentiels** : DREAL, Région, OFB, Agences de l'Eau, Départements, EPCI

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Europe : FEDER 2021-2027, AAP Biodiversa, Améliorer la surveillance de la biodiversité et des changements écosystémiques au niveau transnational pour la science et la société
- OFB : AAP Réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC), AAP Amélioration du SINP
- Agences de l'eau (AG et LB) : dispositifs pour améliorer la connaissance des milieux humides et aquatiques (11^{èmes} programmes pluriannuels 2019-2024)
- Région : Règlement d'Intervention Biodiversité
- Dispositifs départementaux sur les inventaires et suivis en milieux naturels (subventions, aide au montage de projet, animation territoriale)
- Appui technique et financier des EPCI/syndicats mixtes (ex. aides dans le cadre des diagnostics préalables aux travaux)
- Appui technique des pôles thématiques du SINP régional pour structurer, centraliser les données et produire des indicateurs de suivi

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 1. Des écosystèmes protégés, restaurés et résilients (mesures 1,2, 2.4, 4,2) / Axe 3. Une société sensibilisée, formée et mobilisée (mesures 8.3, 8,4) / Axe 4. Un pilotage orienté sur les résultats (mesures 10.1, 10,2)
- **DSF** : Thème 10. Recherche et connaissance (action 12-R-CO-A03)
- **Néo Terra** : Fiche 68. Plus de "zone blanche" en matière de connaissance de la biodiversité [...]
- **PRFB** : Axe 2. Renforcer la gestion durable de la forêt (fiches 16 & 21Bis)
- **SDAGE AG** : Orientation A. Mieux connaître pour mieux gérer
- **SDAGE LB** : Actions « Améliorer la connaissance » des chapitres 1, 2, 4, 8, 10.
- **SNAP** : Objectif 7. Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité (mesure 17)
- **SRADDET** : Objectif 41. Préserver et restaurer la biodiversité pour enrayer son déclin
- **SRE** : Orientation 4. Développer et partager la connaissance (AO 1)
- **SREEE** : Axe 3. Communication, sensibilisation, mobilisation et formation (action 9.2)

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au changement climatique



Attractivité & économie

